

Bulletin d'adhésion



La **COSEN**

Eurométropole Strasbourg Nord

Communauté Professionnelle
Territoriale de Santé

Qui ?

Peuvent être membre de l'association, à leur demande, tous les professionnels de santé et acteurs sociaux ou médico-sociaux qui sont impliqués dans le parcours de soins de la population.

Les membres sont invités à participer aux activités de la CPTS. Ils bénéficient également d'un droit de vote aux Assemblées Générales.

Pourquoi ?

En tant qu'adhérent, vous êtes invités à :

- Participer aux groupes de travail et bénéficier de l'organisation des parcours de soins mis en place ;
- Transmettre la mise à jour de vos coordonnées.

De plus, vous autorisez l'utilisation de vos données et la diffusion de votre image pour les besoins de l'association.

Combien ?

L'adhésion à la CPTS Cosen est gratuite.

NOM :

Prénom :

Profession :

Structure d'exercice :

Adresse professionnelle :

Téléphone professionnel :

Adresse mail :

Pour les professionnels de santé - numéro RPPS :

Pour les structures de santé - numéro FINESS :

Pour les autres adhérents - numéro SIRET :

J'accepte de recevoir la Newsletter et je comprends
que je peux me désabonner facilement à tout moment.

Je ne souhaite pas recevoir la Newsletter.

Signature :

Bulletin à renvoyer par mail à info@cosen.fr ou par courrier postal à :
CPTS COSEN - Espace Coworking AJMK - 47 rue de Vendenheim - 67300 Schiltigheim